

17 Février 1912

1560

PREMIÈRES PERSÉCUTIONS
sous le
RÈGNE D'EMMANUEL-PHILIBERT



Publié par la SOCIÉTÉ d'HISTOIRE VAUDOISE
pour les Familles Vaudoises

17 FÉVRIER 1912

✱ 1560 ✱



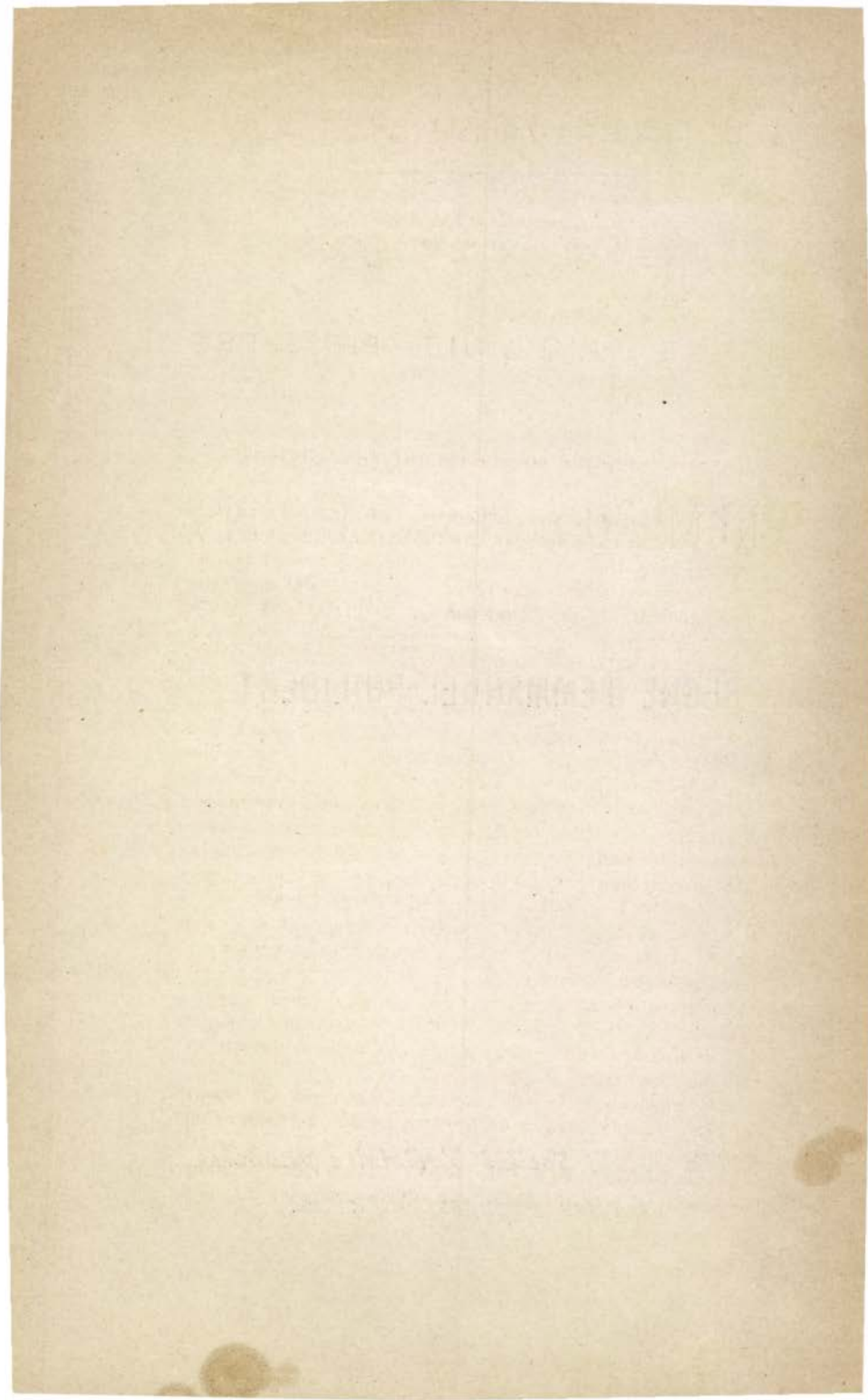
PREMIÈRES PERSÉCUTIONS

SOUS LE

RÈGNE D'EMMANUEL-PHILIBERT



*Publié par la Société d'Histoire Vaudoise
pour les Familles Vaudoises.*



PREMIÈRES PERSÉCUTIONS

SOUS LE

RÈGNE D'EMMANUEL PHILIBERT

La paix politique source de guerres religieuses.

La paix de Cateau-Cambrésis, signée en 1559 entre la France et l'Espagne, établissait que le Piémont, après vingt-trois ans d'occupation française, devait retourner au duc de Savoie Emmanuel-Philibert, qui venait de se signaler comme général en chef, en gagnant sur les Français la bataille décisive de S. Quentin.

Mais cette paix, tout en terminant la longue guerre qui ensanglantait l'Europe, allait ouvrir une époque encore plus triste, celle des supplices, des massacres et des guerres civiles à cause de la religion. Les souverains signataires du traité avaient promis au Pape d'employer à l'extirpation de l'hérésie les forces que la paix rendait disponibles. Ils tinrent parole. Mais le roi de France ne réussit qu'à provoquer la guerre civile qui ruina son pays. A son tour, Philippe II causa, par ses rigueurs, la rébellion des Pays-Bas, et priva l'Espagne de milliers de citoyens utiles et consciencieux, qui portèrent leur activité dans les pays protestants ou qui montèrent sur les bûchers allumés par la farouche Inquisition. C'est aussi à son zèle sanguinaire que sont dus les massacres des Vaudois de Calabre, dont nous vous parlerons peut-être un jour.

Emmanuel-Philibert ne pouvait qu'imiter l'exemple de ses puissants voisins, d'autant plus qu'il croyait, comme la plupart de ses contemporains, qu'un pays, pour être bien gouverné, ne doit avoir qu'une loi, une foi, un roi.

Au lendemain de la paix, il épousa Marguerite de France, qui avait reçu de la reine de Navarre, la Marguerite des Marguerites, une éducation protestante. Néanmoins, le duc avait à peine atteint Nice que, le 15 février 1560, avant même de visiter le Piémont, il promulguait un édit sévère contre les réformés.

Quiconque se rendrait au val Luserne ou ailleurs pour y entendre les prédicateurs protestants, serait puni d'une amende de cent écus pour la première fois et des galères à vie pour la deuxième.

Persécution des églises isolées.

Des commissaires, chargés de l'exécution de l'édit, devaient visiter toutes les localités infectées d'hérésie. Les principaux étaient l'inquisiteur Giacomelli, le seigneur de Cavour, Philippe de Raconis, cousin du duc, et le cruel Georges Costa, comte de la Trinité.

Ils voulaient d'abord nettoyer les bourgs de la plaine, et comme Turin, Chieri, Pignerol et d'autres villes étaient encore occupées par la France, ils établirent leur tribunal à **Carignan**, riche petite ville située sur le Pô, en amont de Turin. Les nombreux réformés qui s'y trouvaient s'étaient organisés en une église, avec anciens et diacres; leurs cultes, tenus en secret, étaient présidés, aussi souvent que possible, par les pasteurs d'Angrogne.

Dans les derniers temps, se sachant surveillés de près, ils avaient percé les murs de leurs maisons pour pouvoir se retrouver sans qu'on les vît entrer et sortir tous par la même porte. Le dernier pasteur qui les visita fut Scipione Lentolo, qui le raconte dans son histoire.

Pour éviter de rendre d'emblée le duc odieux à ses sujets, on s'attaqua en premier lieu à un Français, du nom de *Mathurin*, qui avait épousé une jeune fille de Carignan, *Jeanne Dratine*. Mathurin ayant déclaré qu'il n'abjurerait pas sa foi, fondée sur l'Evangile, on lui donna trois jours de temps pour y réfléchir, après quoi, s'il persistait, il serait brûlé vif.

Le lendemain, sa femme demanda à lui parler, craignant que l'appréhension de la mort ne lui fit commettre une lâcheté vis-à-vis de son Dieu. Les commissaires désirant savoir ce qu'elle comptait lui dire, elle répondit qu'elle voulait lui parler *pour son bien*. Ils ne doutèrent pas qu'elle le pousserait à sauver sa vie. Mais, dès qu'elle fut auprès de lui, elle le pressa au contraire de ne pas risquer le salut éternel de son âme en échange de quelques années d'une vie terrestre bourrelée par les remords.

Les juges, courroucés, crièrent à la jeune femme que, si elle ne changeait pas de ton, elle serait, à son tour, brûlée vive le troisième jour. Elle répondit alors: « Je suis résolue à vivre et à mourir dans la foi évangélique et je demande comme une faveur de mourir avec mon mari ». C'est ce qui fut fait. Le 2 mars, un bûcher fut allumé sur la grande place du château et

ce fut avec des sentiments bien partagés que les habitants de la ville y virent monter les victimes de l'Inquisition. Les époux Mathurin affrontèrent joyeusement la mort cruelle, au delà de laquelle ils entrevoyaient le revoir éternel.

Les autres réformés de l'endroit n'attendirent pas plus longtemps pour prendre leur parti. Les uns abjurèrent publiquement, tout en gardant le secret espoir que le jour viendrait où ils pourraient de nouveau professer librement le culte de leur choix. Les plus résolus, abandonnant leur patrie et leurs biens entre les mains du fisc, s'enfuirent aux Vallées ou dans les villes restées françaises, telles que Turin et Chieri. Les archers et les espions les guettaient sur les chemins pour les arrêter. Un homme de Cartignan, dans la vallée de la Maira, surnommé *Giovanni delle Spinelle*, à cause de son métier, après avoir réussi à échapper une fois aux mains des Inquisiteurs, s'était réfugié à Luserne. Arrêté comme il se rendait au marché de Pignerol, il fut conduit à Carignan, et y subit aussi avec fermeté le supplice du feu.

Quand, après ces exécutions, le tribunal de sang se porta à Vigon, les réformés de ce gros bourg s'en étaient déjà éloignés, laissant leurs riches propriétés en proie à la rapacité du fisc, et s'étaient retirés aux Vallées. Les principaux furent *Claude Cot*, qui s'établait au Val Luserne, et les frères *de la Rive*, qui passèrent plus tard à Genève. Il en fut de même dans mainte autre localité, comme **Pancalier, Villefranche, Cavour, etc.**

La plaine semblant purgée de l'hérésie, les commissaires s'attaquèrent aux parties des montagnes où les réformés étaient plus isolés.

A **Méane** et **Mattie**, près de Suse, existait depuis des siècles une florissante église vaudoise, qui avait fourni, dès le Moyen Age, plusieurs Barbes et de nombreux martyrs. Les commissaires et leur suite de bandits et de bourreaux assaillirent à l'improviste ces paisibles vallons, saccageant les maisons et massacrant les personnes. Le pasteur, dont nous n'avons pu retrouver le nom, était, nous est-il dit, un serviteur de Dieu fidèle et doué de dons excellents. Conduit à Suse, il y fut brûlé à petit feu ; mais, dans ses souffrances longues et cuisantes, il montra une telle constance que ses ennemis les plus acharnés en furent frappés. Son église fut dispersée : plusieurs purent se réfugier au Val Pragela par le Col de la Fenêtre, mais d'autres furent enfermés dans de noirs cachots, tandis que les plus vigoureux étaient envoyés sur les galères de Villefranche, près de Nice.

La domination du duc s'étendait aussi, à cette époque, sur la vallée de l'Ubaye, ou de Barcelonnette, bien que cette région soit située sur le versant français des Alpes. Les communautés de cette vallée les plus rapprochées de la frontière piémontaise,

l'Arche, Meyronnes, S. Paul, Jausiers, comptaient plusieurs Vaudois, sur lesquels vint aussi fondre la rage sanguinaire des persécuteurs. Ceux qui le purent franchirent, à travers les neiges, le Col de Vars, descendirent à Guillestre, et cherchèrent un abri parmi leurs frères en la foi, à Freissinière, en attendant des jours meilleurs.

Une soixantaine de ceux que l'on put saisir durent aller ramer sur les galères. Ceux que la peur du supplice avait induits à abjurer devinrent l'objet du mépris de ceux-là même qui étaient les auteurs de leur chute; aussi une partie revint-elle bientôt à la profession ouverte de l'Evangile.

Persécutions au Val Pérouse.

Les vallées du Pélis, du Cluson et de la Germanasque se virent assaillies même avant l'arrivée des commissaires, car elles avaient des ennemis dans leur sein, en la personne de leurs seigneurs. Quoique la vallée de Pérouse fût restée française, elle eut aussi sa part de souffrances. Elle dépendait de l'abbé de Pignerol, dont le riche monastère se trouvait à l'endroit appelé encore de nos jours l'Abbaye. Loin d'être l'asile de la prière, ce couvent était le refuge d'environ deux cents repris de justice, formant deux compagnies d'arquebusiers, qui, sous l'égide de la S. Mère Eglise Romaine, pouvaient impunément saccager les hameaux, français et piémontais, habités par des Vaudois et arrêter ceux qu'ils trouvaient isolés dans la campagne. Nombreux furent les paysans de Fenil, Campillon, Prarustin et de la vallée de Pérouse, que leurs familles avaient vus sortir un matin pour les travaux des champs et qu'elles ne revirent plus jamais. Plusieurs étaient massacrés sur l'heure, d'autres envoyés aux galères, les vieillards et les femmes enfermés dans les caveaux de l'Abbaye, où ils subissaient toutes sortes de privations et de mauvais traitements, à moins qu'on pût les racheter avec une forte somme. Ceux qui réussirent à s'évader moururent tous après peu de temps, des suites de la nourriture infecte qui leur était donnée.

L'église vaudoise de Saint Germain, située à peu de distance de l'Abbaye, fut celle qui eut le plus à souffrir de ces étranges convertisseurs. Le pasteur de l'endroit, qui était probablement *Jean Chambelli*, réfugié français, reçut, un matin avant jour, la visite d'un soi-disant ami, qui n'était qu'un traître. A peine le ministre eut-il ouvert sa porte pour l'accueillir qu'il se vit entouré d'ennemis. Il prit la fuite, mais ne tarda pas à être atteint, blessé et entraîné pendant que ces monstres le poussaient à coups de piques. Les habitants, accourus au bruit, furent les

en sa qualité d'espion. En réalité, il n'eut que la perte et la honte, car l'accord de Cavour, qui mit fin à la guerre l'année suivante, annula toutes ces procédures.

En revanche, comme nous le raconterons, peut-être, une autre année, ce fut la vallée de Luserne qui dut subir les plus furieux assauts de l'armée du Comte de la Trinité.

Les réformés des villes et les Vaudois qui se rendaient dans la plaine pour leurs affaires, ou pour les travaux de la moisson, étaient les plus exposés, soit aux incursions des sicaires de l'Abbaye, soit aux surprises des archers des commissaires, soit aux autres ennemis que leur suscitait le fanatisme papal, ou plutôt le désir d'avoir part à la confiscation de leurs biens. Cependant, ils réussirent tous, de différentes manières, à échapper à leurs bourreaux.

A cette occasion, Lentolo, qui était alors pasteur de S. Jean et des localités de la plaine avoisinante, raconte la libération inespérée de deux de ses paroissiens, le notaire Jean Reinier et le tailleur Pierre Drella. Ils étaient de Bubiane, et fréquentaient assidûment les cultes du Chabas. Voilà le crime pour lequel, le 5 octobre, le curé de Bubiane, (d'une conduite notoirement scandaleuse, ce qui ne l'empêchait pas d'être un fervent défenseur de l'Eglise romaine), les fit arrêter par son fils, à la tête des archers de justice. Après les avoir étroitement liés, les soldats les entraînèrent vers la plaine, tout en les rouant de coups.

Comme on leur demandait pourquoi ils ne voulaient pas aller à la Messe, et qu'ils donnaient leurs raisons basées sur la Parole de Dieu, les soldats s'en moquaient, accompagnant les coups d'affreux jurons et blasphèmes. Les captifs leur rappelèrent qu'un édit du Duc ordonnait de punir sévèrement ceux qui prenaient le nom de Dieu en vain, trouvant étrange qu'ils demeuraient impunis et qu'on emprisonnât au contraire ceux qui chantaient les louanges de Dieu. L'un d'eux repartit : *« Et qui voulez-vous qui nous punisse ? — Dieu, répondit Reinier, qui est le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs, dont vous ne pourrez aucunement fuir le jugement, si vous ne vous repentez »*.

Le long de la route, quand leur escorte s'arrêtait dans une ferme pour manger ou pour boire, on ne donnait rien aux prisonniers, et les paysans les harcelaient d'outrages et de moqueries, auxquels ils répondaient en donnant raison de leur foi, dans l'espoir que quelque grain de la semence divine pénétrerait dans ces cœurs de pierre.

A leur arrivée à Vigon, le lendemain, Reinier obtint du capitaine de justice qu'il lui fit rendre la confession de foi et les livres que les soldats lui avaient pris, entre autres son Nouveau Testament italien. Après les avoir examinés, le capitaine dit :

« Je le regrette pour vous, comme étant du même pays, mais il y a là assez de quoi vous envoyer au feu. — Dieu sait ce qu'Il fait, répondit le pieux notaire, notre vie, qui est un don de Lui, est entre ses mains, qu'Il s'en serve pour sa gloire ! »

Le syndic de Vigon, Jacques de la Rive, parent de ceux qui, peu de mois auparavant, avaient tout quitté pour demeurer fidèles à l'Evangile, offrit tous ses biens pour leur libération, mais en vain.

On leur donna alors deux chevaux, sur lesquels on les lia avec les jambes sous le ventre de la monture, et les bras derrière la selle. En cette posture, ils durent encore subir, le long du voyage, les avanies de leurs gardes et des populations des villages qu'ils traversaient. Au gué du Pélis, entre Vigon et Villefranche, les soldats s'accordèrent pour les mouiller de la tête aux pieds, tout en plaisantant sur le feu du bûcher, qui les attendait à Fossan, où le duc se trouvait alors.

A Villefranche, le capitaine les ayant remis au châtelain avec des recommandations très sévères, ils furent enfermés dans une tour, avec les menottes aux mains et les fers aux pieds, quoique le lieutenant, chargé d'exécuter ces ordres, fût parent de Reinier, dont la femme était de ce village. L'oncle, le beau-père et d'autres parents du notaire vinrent le supplier d'abjurer, par amour pour sa femme et ses enfants, mais il tint ferme devant ces élans de tendresse comme il l'avait fait devant les menaces et sous les coups et finit par répondre : *« Ne doutez pas que le Seigneur pourvoira, et fera tout concourir à notre bien »*.

Deux jours après, ils repartirent pour Fossan, si étroitement attachés que le bras droit de Drella en devint tout noir, lui causant des douleurs insupportables sans que les soldats en fussent émus.

A Savillan, on leur adjoignit deux autres réformés, qui y étaient détenus à cause de leur foi. C'étaient maître Martin Stagniniero et messire Baptiste Agnesi. Le premier, natif de Turin et retiré aux Vallées, avait été arrêté lors d'un petit voyage qu'il avait fait. Agnesi était notaire, comme Reinier, et aussi de Bubiane. Il s'était rendu en secret à Savillan pour le service de ses frères en la foi, mais avait été dénoncé. On lui attachait les mains derrière le dos et, au moyen d'une longue corde, on le traînait à reculons au pas des chevaux, le faisant souvent tomber dans l'eau et dans la boue, aux éclats de rire des défenseurs de la S. Mère Eglise. Agnesi avait cinquante ans.

A Fossan, on plaça Reinier et Drella dans un cachot humide, froid et sale ; ils y passèrent la nuit à jeun, liés les deux à la même paire de menottes, et se retrempèrent dans la prière, se sentant merveilleusement soutenus par l'Esprit de Dieu. Ce ne

uns tués sur le champ, d'autres, avec quelques femmes, amenés à l'Abbaye, chargés du pillage de leurs propres maisons. Le pasteur fut, comme son collègue de Méane, brûlé à petit feu, pendant que ses paroissiennes étaient obligées par les bourreaux à porter des fagots sur le bûcher pour entretenir le feu.

La population de S. Germain était journellement exposée à la boucherie, sans oser se mettre en état de défense, à cause des menaces qui leur étaient faites d'être entièrement ruinés



Saint-Germain.

comme rebelles, par le gouvernement sanguinaire de la Cour de France, où les Guises étaient alors tout-puissants. Ils croyaient, d'ailleurs, devoir appliquer littéralement le précepte de Jésus : « Si l'on te frappe sur la joue droite, présente aussi l'autre ! » Mais leurs frères de la vallée de Luserne jugèrent qu'il était permis de défendre la vie de leurs femmes et enfants contre des brigands sans foi ni loi. En conséquence, on y envoya une bonne troupe armée, à l'aide de laquelle les habitants de Saint Germain purent faire leurs moissons.

Les moines s'étaient tenus cois pendant ce temps ; mais, à peine l'escorte partie, cent vingt arquebusiers recommencèrent leurs razzias. Ils furent cependant aperçus du haut de la Séa d'Angrogne. Aussitôt les Angrognins accoururent, au nombre d'une centaine d'hommes résolus, et survinrent par deux chemins différents. Pendant qu'une partie affrontait les pillards, les autres allaient se saisir du pont, si bien que l'ennemi, qui n'était vaillant qu'en face de gens désarmés, s'enfuit à travers la rivière, en perdant plusieurs hommes, tant dans les prés que dans

le Cluson. Les coups d'arquebuse ayant attiré beaucoup de monde, les Vaudois se trouvèrent au nombre de quatre cents. Les plus hardis proposèrent de marcher sur l'Abbaye et de délivrer les prisonniers. C'est ce à quoi les moines s'étaient attendus, puisque, abandonnant en toute hâte leur repaire ouvert, ils s'étaient réfugiés à Pignerol avec les saints protecteurs de leurs crimes. Mais une prudence excessive prévalut et l'occasion ne se présenta plus. Afin d'éviter d'être l'objet de semblables violences, les Vaudois de Pinache et du Villar Pérouse avaient retiré leurs familles dans le vallon reculé du Grand Dublon. L'ennemi, pour les y surprendre, rassembla des troupes à Giaveno, sur l'autre versant de la même montagne. Mais quelques amis des opprimés les avertirent, la veille de l'attaque, qu'ils seraient assaillis au matin par divers passages à la fois. On se hâta donc de retirer, dans des cavernes et sur les rochers les plus escarpés, les personnes qui ne pouvaient manier les armes, puis tous les hommes se préparèrent à se défendre. Ils affrontèrent l'envahisseur dans tous les sentiers où il était engagé et eurent partout la victoire. Cependant, comme des forces plus grandes se préparaient à attaquer de tous côtés le bassin circulaire du Grand Dublon, ces réfugiés, avec le pasteur Gille des Gilles, décidèrent de céder aux circonstances et se retirèrent, pour un temps, dans les autres Vallées Vaudoises.

Au Val Luserne.

Vers l'automne, les commissaires s'étaient établis à l'Abbaye, d'où ils tracassaient surtout les abords du Val Luserne, aidés de la plupart des seigneurs de cette vallée. Le seul des membres de cette puissante famille qui fit son possible pour empêcher la ruine de ses sujets, fut Charles de Luserne, seigneur d'Angrogne, le vaillant guerrier auquel le duc devait d'avoir conservé la forte place de Coni. Par contre, le plus acharné à leur perte fut Guillaume Rorengo, seigneur de Campillon. Au cours de la guerre civile, il avait suivi la faction française et porté avec fureur les armes contre son prince. Connaissant le vent de fanatisme qui soufflait, il jugea que le plus sûr moyen de faire sa cour et de faire oublier ses crimes était de montrer du zèle contre l'hérésie. En même temps, il comptait relever ses affaires délabrées en prélevant les cent écus que l'édit ducal assignait au délateur de chaque hérétique. Posté sur les chemins de Bubiane, Fenil et Campillon, il prenait les noms des nombreux réformés de ces communes, ainsi que de ceux qui montaient de la plaine pour assister aux cultes du Chabas. Il eut ainsi en peu de temps, à son crédit, plusieurs milliers d'écus

fut que le soir, après deux jours de jeûne, de fatigues et de mauvais traitements, qu'on leur apporta à manger.

Le duc était dans la ville, occupé à préparer l'expédition du comte de la Trinité contre les Vallées, en amnistiant tous les bannis, assassins et autres criminels qui s'enrôleraient pour cette guerre sainte. Il avait auprès de lui, avec son conseiller, le jésuite Possevino, d'autres ennemis déclarés des Vaudois, entre autres un des comtes de Luserne. Aussi les prisonniers demandèrent-ils en vain une audience.

Ils demeurèrent plus d'un mois dans cette prison, essayant en vain d'intéresser à leur sort tel et tel personnage; il leur était constamment répondu que le seul moyen d'obtenir leur libération c'était d'aller à la messe.

Pendant ce temps, le grillage de leur fenêtre donnant sur la place était fréquemment assiégé par des habitants de la ville qui, soit par pure curiosité, soit aussi dans de bons sentiments, les interrogeaient sur leurs croyances. Craignant les fruits de cette prédication, on finit par défendre ces conversations, sous peine de la corde.

Mal nourris, étroitement liés l'un à l'autre, n'ayant pas même un peu de paille pour se coucher, ils en vinrent néanmoins à la persuasion intime que Dieu les délivrerait. Leur attente ne fut pas vaine.

La nuit du 15 novembre, quelqu'un leur dit à la fenêtre : « *Levez-vous donc et sortez, creusez sous la porte, voulez-vous pourrir là ?* » Ils passèrent le jour suivant en prière, demandant à Dieu de leur être favorable. Comme Reinier ne disposait que de la main droite et Drella de la gauche, le soir venu, un prisonnier ordinaire, qui partageait leur cachot, commença à creuser. Unissant leurs efforts, ils purent ensuite enlever un lourd soliveau qui occupait le seuil et écarter à grand'peine une grosse pierre afin de pratiquer un passage suffisant pour les deux malheureux attachés ensemble. Ils se trouvèrent alors dans une pièce fermée extérieurement; leur compagnon réussit à en ouvrir la porte, après avoir fait un trou dans le mur, à hauteur d'homme.

Les portes de la ville étant closes, ils parcoururent longtemps les bastions, en grand danger d'être découverts, jusqu'à ce qu'ils trouvèrent une meurtrière de bombarde assez large pour pouvoir s'y faufiler, l'un tirant l'autre.

A quelque distance de la ville, ils parvinrent à rompre leurs liens qui, outre la gêne qu'ils leur causaient, les auraient dénoncés au premier venu comme des évadés. Ils réussirent à traverser Savillan, Raconis et Murello et purent enfin atteindre le Marquisat de Saluces, qui appartenait à la France. Ils étaient hors de danger.

Nous ne savons plus rien de Drella, ni de Stagniniero et Agnesi. Quant à Reinier, il revint habiter Bubiane, fut un des meilleurs hommes de conseil dans les affaires des Vallées, pendant la guerre suivante, et laissa des documents de son activité, qui servirent à la compilation de l'histoire de Pierre Gilles. Sa fille épousa Barthélemi Coupin, de la Tour, mort martyr de sa foi quarante ans plus tard.

Au Val Saint Martin.

La vallée de Saint Martin, divisée en onze communes, dont quelques-unes fort petites, était de même partagée entre plusieurs seigneurs. Les plus mauvais étaient les frères Charles et Boniface Truchet, que l'histoire et les traditions locales s'accordent à décrire comme de vrais tyrans furieux, tels que le Moyen Age en a tant connus. On les a vus, en 1556, arrêter sur la montagne de Riclaret le pieux colporteur Barthélemi Hector, qui périt sur le bûcher. Seigneurs féodaux de Riclaret et de Fayé, ils occupaient, au bas de ce dernier vallon, un château, dont les ruines, appelées aujourd'hui le *Palaïsas*, sont entourées de légendes sinistres. De ce repaire, ils fondaient à l'improviste sur ceux qu'ils pouvaient surprendre isolés. Ils s'attachaient, en particulier, à empêcher l'exercice public du culte évangélique. Avant le retour du duc, ils avaient saisi une fois un pasteur de la vallée, qui allait prêcher dans un quartier, mais le peuple étant accouru à son secours, ils le blessèrent en se retirant, le laissant là pour mort.

Les Vaudois de Riclaret avaient bâti un temple sur l'éminence du Serre de Marcou. Charles Truchet se promit d'y arrêter le pasteur, Barbe François, dans l'exercice même de ses fonctions. Il se fit précéder de quelques papistes, qui, feignant de vouloir écouter le prêche, se placèrent aussi près que possible de la chaire. Lorsque le comte fut arrivé avec une grosse troupe d'hommes armés, un des traîtres, grand et fort, se jeta sur le Barbe; mais celui-ci, tout aussi robuste, se défendit de son mieux. Alors tout le peuple, hommes et femmes, bien que désarmés, se jetèrent impétueusement sur les ennemis et réussirent à arracher de leurs mains le ministre et à les mettre en fuite. Charles Truchet, bien qu'armé de pied en cap, fut acculé contre un arbre par un paysan d'une force herculéenne, et il aurait perdu la vie, n'était sa qualité de Seigneur du lieu.

Au lieu de leur en savoir gré, il fut encore plus envenimé contre ses sujets, auxquels il imposa une amende de six mille écus pour avoir osé se soulever contre lui. Et, comme le Duc était à Nice, il s'y rendit, raconta à sa manière cette soi-disant

rébellion et obtint de pouvoir tenir dans son château cent hommes d'armes pour ramener ses vassaux à la messe. Avec cette bande, grossie d'autres ennemis de l'Evangile, il surprit, le 2 avril 1560, avant jour, les hameaux épars dans le riant vallon de Riclaret. Comme les assaillants ravageaient les bourgades inférieures, tuant hommes, femmes et enfants, les habitants des autres groupes de maisons, réveillés par les cris, n'eurent que le temps de se sauver, plusieurs même en chemise, dans les bois, au haut de la montagne encore couverte de neige. Le pasteur, qui était surtout recherché, échappa à grand'peine.

Après avoir poursuivi les fuyards à coups d'arquebuses, ces bandits redescendirent aux maisons abandonnées, faisant bonne chère pendant que les malheureux propriétaires souffraient toute espèce de privations. Un autre des pasteurs de la vallée, ayant voulu aller les visiter, fut surpris par ces brigands et conduit à l'Abbaye, où il fut brûlé vif.

Les Riclarins, relégués depuis trois jours sur ces hauteurs glacées, ne pouvaient que périr de faim et de froid, quand le secours leur vint de Pragela. Les habitants de cette vallée, ayant appris le danger de leurs frères, partirent au nombre de quatre cents, avec leur pasteur Martin Tachard. Après avoir marché toute la nuit, comme au matin ils approchaient de Riclaret, les pillards, prévenus de leur arrivée, se mirent en état de défense; mais ils se virent assaillis avec tant de vigueur qu'ils furent repoussés avec pertes et forcés à abandonner le vallon. Truchet eut bien de la peine à échapper aux Pragelains, qui n'auraient pas eu pour lui les mêmes égards que ses sujets.

Rendus forcenés par ce nouvel échec, les frères Truchet retournèrent à Nice et racontèrent au Duc que les Vaudois s'étaient fortifiés sur les montagnes et avaient introduit des troupes étrangères, car Pragela était français. Le souverain, sans se soucier, cette fois non plus, de vérifier l'exactitude de ces rapports, leur accorda le droit de rebâtir, ou plutôt de faire rebâtir par leurs sujets, le château-fort du Perrier, que les Français avaient démoli en 1549. Ils se hâtèrent de le faire et d'y mettre garnison.

Ces pauvres montagnards étaient encore obligés de refaire tous les chemins, de manière que l'on pût aller partout à cheval, jusque sur les plus hautes montagnes.

Les habitants de la vallée, ne pouvant suffire à tant d'exigences et d'exactions, envoyèrent une députation à Son Altesse pour lui exposer le véritable état des choses et le supplier d'envoyer des commissaires équitables pour faire une enquête.

Les frères tyrans volèrent alors à Nice pour la troisième fois et ils auraient sans doute eu le dessus, en un temps où tout était bon et licite contre les hérétiques, si Dieu n'avait pourvu à arrêter leur fureur.

Des pirates barbaresques, commandés par un calabrais réchappé, devenu célèbre par ses hardis coups de main, Occhiali, infestaient alors la Méditerranée. Le duc lui-même fut sur le point de tomber entre leurs mains, au cours d'une tournée de plaisir, qu'il avait faite en bateau avec plusieurs courtisans. Dans une occasion toute semblable, il réussit à capturer plusieurs membres de la noblesse piémontaise, parmi lesquels les frères Truchet. Battus et torturés pour leur faire avouer leurs noms, ils réussirent néanmoins à cacher leur qualité de gentilshommes. Après quelque temps de dure captivité, ils purent racheter leur liberté moyennant une rançon de quatre cents écus. Une maladie du Duc vint encore ralentir la poursuite de leurs projets sanguinaires, tellement que, lorsqu'ils rentrèrent aux Vallées, la guerre y était déjà allumée et Charles Truchet y perdit la vie.

Derniers préludes de la guerre.

Voyant que le Duc, avant de recourir aux armes, voulait essayer de convaincre les Vaudois par de bonnes raisons et des prédications orthodoxes, le jésuite Possevino se fit fort d'y parvenir au moyen de ses subtilités théologiques. Il fit convoquer dans le temple du Chabas, avec les pasteurs, les syndics du Val Luserne ; il ne s'y trouva que ceux d'Angrogne, Bobi, Villar et Rora, ceux de la Tour et Luserne S. Jean étant catholiques. Pour être mieux compris du nombreux public accouru, auquel la langue italienne était plus familière, le pasteur Lentolo fut chargé de porter la parole au nom des Vaudois, ses collègues étant tous de langue française. Plutôt que convaincre, le jésuite comptait faire acte d'autorité, prétendant que le notaire, chargé de dresser les actes, écrivit ce que bon lui semblait, élevant la voix pour couvrir celle des autres, changeant à tout instant de sujet pour ne pas permettre qu'on lui répliquât. Aussi, loin de persuader qui que ce soit, fit-il sur plusieurs de ceux qui l'accompagnaient l'impression que ses raisons ne devaient pas être bien fortes pour qu'il dût les appuyer par de tels moyens.

Sentant qu'il n'obtenait rien, en dépit de sa réputation de prédicateur et de théologien, il s'acharna, encore plus que par le passé, à hâter la désolation des Vallées par les armes, sans toutefois négliger ses intérêts. Il s'établit avec l'Inquisiteur à l'Abbaye et recommença à faire arrêter les pauvres Vaudois de Fenil et Campillon pour en exiger une forte rançon. Il fit pis que ça. D'accord avec Guillaume Rorengo, il promit de ne plus inquiéter ces pauvres gens, s'ils lui donnaient trente écus. Quand le comte eut reçu cette somme, il les convoqua chez lui, un soir,

après y avoir fait venir en cachette le jésuite et ses suppôts. La plupart, ayant appris l'arrivée de Possevino, s'abstinrent de paraître, et bien leur en prit ; car ceux qui se fièrent à la parole de leur seigneur furent lâchement livrés par lui au disciple de Loyola.

Pendant ce temps, on apprenait sous main que des troupes se préparaient à marcher contre les Vallées, que telles et telles compagnies, cantonnées dans différentes villes du Piémont, avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir, au premier avis, pour une destination inconnue ; on voyait aussi circuler dans le pays les bannis que l'amnistie avait rappelés pour courir sus aux hérétiques.

Pour prévenir la ruine de leur peuple, les pasteurs et les syndics vaudois de la vallée de Luserne eurent plusieurs conférences en différents lieux. On décida de publier un jeûne, suivi d'une communion solennelle. Après quoi, chacun se retirerait, avec les siens, sur les plus hautes montagnes, sans prendre les armes pour défendre ses propriétés ; si, cependant, l'ennemi les pourchassait jusque dans leurs dernières retraites, chacun demeurerait libre d'agir comme Dieu l'inspirerait.

Quoique le peuple trouvât étrange la décision de ne pas se défendre, chacun se disposa à transporter sur les hauteurs les choses les plus nécessaires, tellement que pendant huit jours on ne voyait qu'hommes et femmes allant et venant sur tous les chemins, chargés de leurs hardes et chantant des psaumes.

Quelques autres pasteurs, ayant appris ces décisions, écrivirent qu'il était loisible de prendre les armes pour défendre leur vie, leurs familles et leur liberté de conscience, d'autant plus que leur vrai ennemi n'était pas leur Souverain, mais le Pape. On remit alors la chose en délibération, et il fut décidé qu'il serait permis de se défendre, quand on y serait contraint.

Le commandement de la nouvelle croisade avait été attribué à l'un des commissaires, le fourbe et farouche Georges Costa, comte de la Trinité, déjà tristement fameux par les cruautés qu'il avait commises au cours de la guerre civile, comme gouverneur de Fossan au service de l'Espagne. La vallée allait être envahie quand Charles de Luserne recourut à une fraude pieuse, pour tâcher de sauver au moins les habitants d'Angrogne, dont il était le seigneur particulier. Il appela chez lui leurs principaux chefs de famille pour les presser de céder en quelque chose, afin qu'il pût parler au Duc en leur faveur. Ils lui dirent qu'ils s'en tenaient à la réponse dressée par écrit, dans leur conseil communal, deux jours auparavant.

Le lendemain, le bruit courut qu'Angrogne s'était rendue. Pendant que l'ennemi se réjouissait de la brèche faite à l'union

des Vallées, on n'entendait à Angrogne que plaintes et gémissements. Les conseillers ayant déclaré devant tout le peuple en quels termes ils avaient répondu, on fit secrètement prendre copie de l'acte, que l'on trouva modifié comme le comte Charles l'avait désiré. On protesta aussitôt hautement, déclarant de vouloir mourir avec tous les autres plutôt que de s'en séparer quant à la foi. C'est ce qui fut répété le lendemain au Podesta, envoyé par Charles de Luserne. L'acte fut refait et signé par devant témoins, et toutes les précautions furent prises afin qu'on ne pût plus l'altérer en aucune manière.

On était au 29 octobre. Le premier novembre, des hérauts parcoururent Angrogne en tous sens, publiant, au son de la trompette, que le pays allait être mis à feu et à sang, et affichant partout des copies de cette déclaration. Le lendemain la guerre commençait.

Jésus avait dit à ses disciples : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes ».

Nos pères suivirent ces préceptes et les mirent en pratique dans les moments difficiles que nous venons de rappeler, et l'astuce et la violence des ennemis de l'Évangile vinrent se briser impuissantes contre le rocher de leur foi.

Une autre cause, à laquelle ils durent de ne pas succomber dans des circonstances si tragiques, ce fut leur union, que ne purent rompre ni les montagnes qui séparaient leurs différentes vallées, ni les différences de langue et de nation, ni les offres insidieuses des adversaires.

Nous verrons qu'il en fut de même dans toute la campagne qui suivit et qui est connue sous le nom du Comte de la Trinité. D'autre part, les quelques revers qu'ils essuyèrent furent dus à l'oubli momentané de ces règles de conduite chrétienne.

Il n'est pas hors de lieu de rappeler, aux Vaudois d'aujourd'hui, la nécessité de s'attacher, avec la même fidélité et la même fermeté que leurs pères, à « la piété qui est utile à toutes choses, car elle a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir ».

JEAN JALLA.





IMPRIMERIE ALPINE
TORRE PELLICE